



BlackRock

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT
MINIMUM RECOMMANDÉE

5 ans

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE
DE RISQUE

1 2 **3** 4 5 6 7

ÉLIGIBILITÉ

- Assurance vie
- Compte Titres ordinaire

■ DOCUMENTATION COMMERCIALE À CARACTÈRE PROMOTIONNEL - PLACEMENT FINANCIER

SG BlackRock Flexible

Une stratégie flexible visant responsabilité et résilience sur le long terme.

SG BlackRock Flexible est un Fonds Commun de Placement de droit français (« Fonds »). SG 29 Haussmann, filiale du groupe Société Générale, est la société de gestion et BlackRock le gérant délégataire du fonds. Pour répondre aux besoins du groupe Société Générale, SG 29 Haussmann assure, avec l'appui des experts du Groupe la sélection de gestionnaires d'actifs reconnus possédant une expertise établie dans le domaine de la gestion Investissement Socialement Responsable et environnementale.

À propos de BlackRock

SG 29 Haussmann a confié la gestion financière du fonds SG BlackRock Flexible à BlackRock. Société Générale vous propose l'expertise de BlackRock, leader de la gestion d'actifs. Les équipes de BlackRock sont présentes dans de nombreux pays à travers le monde, dont Paris, Londres, New York, San Francisco, Tokyo et Hong Kong. BlackRock met l'accent sur l'Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses activités, avec la conviction que les entreprises qui agissent de façon durable sont plus robustes et représentent un meilleur gage de résilience pour les portefeuilles de ses clients.

■

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance nous permet de compléter notre approche financière traditionnelle pour analyser en profondeur les risques et opportunités associés à chaque entreprise. Nous sommes convaincus que l'approche durable est un gage de stabilité et de résilience sur le long terme.

Jason BYROM

■

La gestion



Jason BYROM
Directeur de l'équipe
de gestion Flexible

Points clés

- **Une stratégie cœur de portefeuille** alliant recherche de performance et responsabilité.
- **Une gestion flexible** permettant de s'adapter aux différentes configurations de marché.
- **Un accès à un large éventail de classes d'actifs et de thématiques dans le monde**, pour une plus forte diversification.
- Un fonds adapté aux investisseurs recherchant des rendements modérés, avec **une tolérance limitée aux variations de marchés**.

Principaux risques

- **Risque de perte en capital**: le capital investi dans le fonds n'est pas garanti. Les porteurs sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur investissement initial.
- **Risque actions**: en période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du fonds pourra être amenée à diminuer et générer une perte en capital.
- **Risque de marché**: la valeur liquidative du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions économiques, politiques ou boursières et selon la situation spécifique d'un émetteur.
- **Risque taux et crédit**: une remontée des taux d'intérêts sur les marchés obligataires induit une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds. Par ailleurs la dégradation de la signature d'un émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du fonds. Ce risque peut être accru sur les titres plus spéculatifs.

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP vise à générer, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance régulière au travers de la mise en place d'une **gestion active et flexible**, en investissant principalement sur l'ensemble des marchés mondiaux d'actions, de taux et sur les marchés monétaires. Cette flexibilité permet ainsi de construire **un portefeuille diversifié en termes de classes d'actifs, d'univers géographique et de supports d'investissement**.

Un investissement responsable

L'équipe de gestion applique des critères ESG dans la sélection des titres.

Elle exclut les entreprises opérant dans les secteurs controversés, du charbon thermique et celles affichant une notation de controverse sévère*.

Par ailleurs, les équipes de gestion pratiquent un dialogue actif avec les entreprises dans lesquelles elles sont investies, dans l'objectif de promouvoir une gouvernance robuste et des pratiques commerciales responsables.

Un accès à un large éventail d'opportunités

SG BlackRock Flexible est un fonds flexible possédant une approche prudente (exposition maximale aux marchés actions: 40 % de l'actif net). Il est conçu pour **tirer parti et naviguer dans différentes conditions de marchés** en vue de générer une performance stable. Les décisions de gestion s'appuient sur une prise en compte des tendances macro-économiques, une connaissance approfondie des classes d'actifs, tout en intégrant également des critères extra-financiers.

L'équipe de gestion cherche à détecter les principaux vecteurs et opportunités de marché à travers une gestion active et flexible de portefeuille :

- D'un point de vue global sur l'ensemble des marchés financiers mondiaux: actions, obligations et devises.
- Au sein de chaque marché spécifique: au sens large ainsi qu'au niveau régional, national et sectoriel.

La gestion du risque du portefeuille est la pierre angulaire de la gestion, afin de s'adapter en fonction des conditions de marché.

La sélection des investissements combine des critères d'analyse financière et extra-financière, **intégrant la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**.

Afin de pouvoir rendre compte du profil responsable du portefeuille, le reporting du fonds met en lumière de façon détaillée les notations ESG du portefeuille ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs d'impact en lien avec les axes d'analyses de BlackRock.



Les équipes multi classes d'actifs de BlackRock se composent de près de 240 professionnels basés en Europe, aux États-Unis et en Asie. Dans leurs analyses et sélections de titres, elles s'appuient sur les équipes spécialisées (actions, marchés obligataires, monétaires, ESG...), qui comptent plus de 1600 spécialistes à travers plus de 30 bureaux dans le monde.

* Liste intégrale et méthodologie d'exclusion consultables dans le prospectus du fonds.

Principales caractéristiques du fonds

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	SG 29 Haussmann
Déléataire de la gestion financière	BlackRock
Dépositaire/Conservateur	Société Générale, S.A.
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Indicateur synthétique de risque*	3 (sur une échelle de 1 à 7)
Date de création du fonds	16/03/2021
Code ISIN	FR00140009Z9
Indice de référence	Aucun
Valeur liquidative d'origine et devise du fonds	100 EUR
Montant minimum de souscription	1 millième de part
Frais de gestion et frais administratifs externes	1,30 % TTC maximum
Droits d'entrée ⁽¹⁾	2 % maximum du montant investi
Droits de sortie	Néant
Fréquence de valorisation/ Souscription/Rachat	Quotidienne
Classification SFDR ***	Article 8

* L'indicateur synthétique de risque (mentionné dans le DIC PRIIPs) : L'indicateur de risque permet à l'investisseur d'avoir une idée du risque de pertes liées aux performances futures du produit sur la durée de vie recommandée. Cet indicateur est basé sur une échelle allant de 1 à 7, du niveau de risque le plus faible (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque), au plus élevé. Le score indiqué combine deux types de risque : le risque de marché (les fluctuations de la valeur des investissements) avec le risque de crédit (la possibilité que l'établissement ne puisse pas rembourser).

** Concernant les investissements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, à noter que si le contrat le prévoit des frais sur versements, ou frais d'arbitrage et frais de gestion sont prélevés par l'assureur.

*** « Règlement SFDR » ou Règlement « Disclosure » désigne le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce règlement oblige la société de gestion à décrire la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans ses décisions d'investissement, ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement des fonds qu'elle gère. Le règlement SFDR prévoit des catégories de produits différentes en fonction du degré de prise en compte du développement durable :

- Les articles 8 : Les produits faisant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Les articles 9 : Les produits poursuivant un objectif d'investissement durable.

Pour en savoir plus notamment sur la partie risques, se référer au prospectus complet du fonds, au DIC PRIIPs (Document d'Informations Clés) disponibles auprès de votre conseiller ou sur www.sg29haussmann.societegenerale.fr

À propos de SG 29 Haussmann

Le groupe Société Générale a confié à SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 2006 et filiale à 100 % du groupe Société Générale, la conception et la supervision de délégations de gestion.

Elle apporte son expertise au groupe Société Générale afin de proposer à l'ensemble de ses clients une gamme de solutions de placement innovantes, intégrant des expertises de sociétés de gestion externes au Groupe associées aux enjeux environnementaux et sociétaux.

SG 29 Haussmann assure, en lien avec les pôles d'expertise du groupe Société Générale, la sélection des gestionnaires d'actifs qui doivent posséder une expertise établie dans la classe d'actifs proposée, de la gestion socialement responsable et de la maîtrise et du contrôle des risques.

SG 29 Haussmann est, par ailleurs, signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) depuis 2020.

Avertissement

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement sur les fonds communs de placement qui y sont présents, ni le cas échéant sur les produits cités éligibles à leur actif, ni un quelconque autre service d'investissement. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif. Les informations sur les performances passées mentionnées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il a été adressé et ne peut être ni transmis à des tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de SG 29 Haussmann. Ce document a été élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations mentionnées dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations. Les fonds communs de placement présents dans ce document sont des fonds de droit français conformes à la directive OPCVM (2009/65/CE), agréés par l'Autorité des marchés financiers. Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du fonds et plus particulièrement de la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs). Le prospectus et le DIC PRIIPs du fonds sont disponibles sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann et auprès du conseiller. Le DIC PRIIPs est également disponible sur www.sg29haussmann.societegenerale.fr, www.amf-france.org et www.particuliers.sg.fr.

BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales (« BlackRock ») et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par Société Générale. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par Société Générale.

L'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation budgétaire et patrimoniale y compris sa capacité à subir les pertes, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement, ses connaissances, son expérience financière, son profil investisseur (appétence au risque) et ses préférences en matière de finance durable.

SG 29 Haussmann est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2000000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé au 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris. De plus amples détails sont disponibles sur www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Copyright Groupe Société Générale 2024. Tous droits réservés.

